



INFOMESNIL



Mensuel - N° 2021 – 08

Mercredi 1^{er} septembre 2021 - <http://www.mesnil-saint-loup.fr>



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie au public : Le mardi de 17h00 à 19h00 et le jeudi de 16h00 à 19h00

Téléphone : 03.25.40.42.17 – Mail : mairie-mesnil-saint-loup@wanadoo.fr

Informations de la mairie

L'heure de la reprise...

Bonne rentrée à toutes et à tous...



Fermeture du secrétariat

Le secrétariat sera fermé quelques jours au cours de la période du 13 septembre au 23 septembre 2021.

Une affiche précisant les dates de fermeture sera apposée sur la porte de la mairie

Saint-Loup – Fête patronale

Tenant compte de la difficulté à mettre en place un contrôle des Pass Sanitaire, il a été décidé ne pas organiser d'apéritif ce dimanche 5 septembre 2021 pour la Fête Patronale de la Saint-Loup.

Le principe de précaution doit une nouvelle fois s'appliquer et être respecté.

Fibre internet à l'habitant

Suite aux nombreuses demandes d'habitants concernant la Fibre internet à l'habitant, il vous est précisé que la commune n'a aucune possibilité de faire accélérer les démarches en cours.

Le raccordement pour le village sera établi ces prochains mois sans plus de détails.

Il vous sera ensuite demandé de faire les démarches individuelles pour souscrire une demande de raccordement jusque votre domicile. Cela nécessitera un nouveau délai de plusieurs semaines en fonction de votre opérateur internet.

Merci de votre compréhension.

Plus d'informations : <https://www.losange-fibre.fr/particuliers/la-fibre-chez-vous/>



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

4 bis rue Georges Clemenceau
10350 MARIGNY-LE-CHATEL
Tél. : 03.25.39.71.08
mspe-marigny@cco-aube.fr



Communauté de Communes de l'Orvin et de l'Ardusson

HORAIRES D'OUVERTURE

lundi	fermé	14h00 à 17h30
mardi	09h00 à 12h00	14h00 à 17h30
mercredi	fermé	14h00 à 17h00
jeudi	09h00 à 12h00	14h00 à 18h00
vendredi	09h00 à 13h00	fermé

France services vous accueille à Marigny-le-Châtel

Vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives ?
Vous rencontrez des difficultés pour les accomplir sur internet ?

L'espace **France services** de Marigny-le-Châtel est là pour répondre à vos besoins.

Vous êtes accueilli(e) par 2 agents formés afin de vous accompagner dans vos formalités administratives via les outils numériques qui sont à votre disposition.

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : les Finances publiques, la CAF, l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, le Ministère de l'intérieur, Pôle emploi, la Poste, la MSA, le Ministère de la justice.

Quelques exemples de services proposés :

- Aide aux démarches administratives : aider l'utilisateur à obtenir une carte grise, à demander la prime d'activité, à faire sa déclaration d'impôts ;
- Recherche d'emploi : l'accompagner dans la réalisation de CV et de lettres de motivation, l'orienter dans l'utilisation du site pole-emploi.fr ;
- Remboursement de soins : l'orienter vers l'utilisation du site ameli.fr ;
- Préparation de sa retraite : créer un espace personnel, faire la simulation de ses allocations, déposer ou retirer le dossier sur internet ;
- Faire face à un litige ou un conflit : lui assurer un premier accueil et l'orienter vers un dispositif de proximité en matière d'accès au droit ou vers un professionnel de la justice.

En complément de ce socle de services, vous pouvez bénéficier de l'accompagnement de partenaires locaux tels que la Mission locale du Nord-Ouest Aubeois, l'A.D.M.R. de Marigny-le-Châtel, le Conseil départemental de l'Aube (Action Sociale, Protection Maternelle et Infantile).

A noter que l'espace **France services** de Marigny-le-Châtel dispose d'une borne informatique en libre-service et que la structure est accessible aux personnes en situation de handicap.

L'équipe **France services** de Marigny-le-Châtel.



Agence nationale
des titres sécurisés



Vous pouvez aller dans n'importe quelle
« Maison France Service »
Car Chaque maison est ouverte à tous

ESTISSAC

2, rue Laurent-Lesséré – 10190 Estissac
03 25 40 42 42

franceservices.estissac@troyes-cm.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h-17h
Fermé l'après-midi du troisième jeudi du mois



Fleurissement de notre commune

Notre village est labellisé 2 fleurs, « Villes et Villages Fleuris ».

Parmi les différentes missions du label, celle de développer et protéger la biodiversité (*ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent*), nous tient particulièrement à cœur (*comme 86% des Français selon un sondage de 2020*).

Que ce soit pour la diversité du paysage ou des espèces, cela est un réel atout pour le fleurissement. Pour cela, il est nécessaire de favoriser la présence de la faune sauvage, protéger les insectes (*80 % des insectes européens ont disparu en trente ans*), sauvegarder la faune et la flore et préserver les ressources naturelles.

Tout comme il y a d'avantage d'espèces dans une forêt que dans le champ d'un fermier, on trouve un plus grand nombre d'espèces dans les paysages comportant une grande variété d'habitats.

En raison de l'interaction entre les espèces, les paysages qui abritent plus d'espèces sont plus sains et résistent mieux au changement écologique que les paysages comptant moins d'espèces.

Les élus et bénévoles du fleurissement disposent de mon appui dans toutes leurs démarches, et je profite de ces quelques lignes pour les remercier vivement pour leur implication.

Afin que déambuler dans notre Villages Fleuris, soit un vrai plaisir pour toutes et tous !

Le Maire, SIMON Michaël



Chers tous, nous vous souhaitons tout d'abord une bonne rentrée 2021.

Quelques petits retours sur nos projets du printemps.

En ce qui concerne les plantations, nous pouvons dire que les pluies de cet été auront été bien profitables aux arbustes et vivaces plantés dans le futur jardin d'enfants, à la Cruée et à la salle des fêtes.



Notre expérience de tonte alternée aura été plus ou moins heureuse selon les lieux. Les fortes pluies ont rendu nos bandes de gazon moins esthétiques en fin d'été. Cependant, ces petits microcosmes auront fait le bonheur des insectes. Nous avons pu constater que certains habitants avaient semés leur petite enveloppe de prairie fleurie pour un résultat charmant et très intéressant car la floraison est longue.

D'autres ont adopté une tonte différenciée sur leur terrain. Les petits ruisseaux font les grandes rivières, aucun geste n'est anodin, notamment parce qu'ils nous permettent de nous sentir acteurs à notre niveau.



Sur la route de Palis, notre tentative de prairie fleurie a échoué. Nous verrons l'année prochaine si le résultat est plus heureux. Dame nature garde ses mystères ...

Grâce à la générosité de certains habitants du village, nous avons pu planter des iris le long du mur du presbytère afin de poétiser un peu cet espace et nous avons commencé à repenser l'espace vert au croisement Villemaur / Palis.

Nos missions pour cet automne : Nous allons planter la seconde haie du jardin d'enfants. Les eucalyptus des différentes jardinières du village étant magnifiques et de plus en plus gros, nous pensons les réutiliser pour créer cette haie.

Notre objectif étant d'adopter quand cela est possible une démarche écologique et économique.

Pour cette même raison, nous tenterons de conserver nos géraniums pour l'été prochain.



Les bandes de tontes tardives seront très prochainement supprimées. Nous allons d'abord y planter des bulbes de jonquilles et de narcisses pour préparer le printemps. L'été prochain nous y rajouterons de la prairie fleurie.

La bande située devant la mare sera supprimée car elle gâche le décor. Tous les bulbes récupérés dans les jardinières du village seront utilisés pour ce projet.

Nous l'avons déjà évoqué, notre projet est de renforcer le fleurissement utile dans notre village. Comme dans la grande majorité des communes, nos choix visent à accompagner chacun vers un changement de regard sur la nature qui nous entoure. L'herbe, les fleurs sauvages, ne peuvent plus être considérées comme sales ou mauvaises, elles font partie de notre environnement.

Notre perception peut évoluer. Bien entendu, il ne s'agit pas de tout laisser faire mais certains espaces se prêtent à la préservation de notre écosystème.

Il s'agit de redonner à la nature sa valeur sacrée...

N'oubliez pas que chacun peut venir participer au fleurissement et à l'entretien de notre village.

Angélique DE RYCKE et Sophie JACOBS élues en charge du fleurissement du village.

Dépôt des déchets verts

A compter de ce lundi 30 août, les permanences du dépôt de déchets verts, situé zone artisanale, reprennent tous les lundis de 17h00 à 18h00. Le dépôt fermera début novembre pour la saison hivernale. En novembre, le tas sera broyé par une entreprise spécialisée, au frais de la commune. Afin que ce broyage s'effectue dans de bonnes conditions, les branches déposées ne doivent pas dépasser 5 à 7 cm de diamètre. Le tas ne doit pas comporter d'éléments qui font pourrir les autres végétaux, donc pas de gazon ni de feuilles, pas de ferraille ou autre objet dur, pas de dépôt par-dessus le grillage, sous peine de poursuite !

Nous vous remercions de bien respecter toutes ces consignes afin que ce service apprécié d'un grand nombre.



Bibliothèque Intercommunale – Mesnil-Dierrey

***Les vacances passent très vite. C'est déjà la rentrée.
La bibliothèque vous accueille
Les Mardi et jeudi 16h30 à 18h30***

***Samedi 10h00 à 12h00
C'est sympa de venir chercher un livre en sortant de l'école,
pour les grands plus tôt dans l'après-midi,
le samedi matin après la grasse matinée.***

***Toute l'équipe des bénévoles vous retrouve à partir du jeudi
2 septembre 2021 à 16h30.***

Bibliothèque 4 bis place du terreau 10190 Mesnil st loup

CONTINUONS À UTILISER GEL ET MASQUE



Les bénévoles de la bibliothèque

Numéros d'urgence		
15	SAMU	Urgences médicales, détresse vitale. Le Samu traite aussi les demandes de transport ambulanciers et de soins vers les permanences.
17	GENDARMERIE POLICE	Pour signaler une infraction (Violences, agression, vol à l'arraché, cambriolage, etc...)
18	SAPEURS POMPIERS	Incendies, fuite de gaz, accidents et urgences médicales. Signaler une situation dangereuse.
112	NUMERO D'APPEL D'URGENCE EN EUROPE	Pour les appels d'urgence dans tous les pays de l'Union Européenne.
114	APPEL D'URGENCE POUR PERSONNES MUETTES MALENTENDANTES	Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou parler.
119	ALLO ENFANCE MALTRAITEE	Le numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.
197	ALERTE ATTENTAT	Pour centraliser la récolte d'informations et de témoignages en cas d'alerte.
116 000	ENFANTS DISPARUS	Le numéro d'appel d'urgence 24h/24 en France et dans les DOM TOM.
03 83 22 50 50	CENTRE ANTI POISON - NANCY	Centre d'information sur les risques toxiques de tous les produits existants, médicamenteux, industriels et naturels. Aide par téléphone au diagnostic, à la prise en charge et au traitement des

Informations diverses

Dame Nature

Rendez-vous le samedi 25 septembre 13h45, sur la place de la mairie, pour le ramassage des déchets le long des routes.

Pensez à vous munir d'un gilet jaune pour assurer votre sécurité.

Les sacs et les gants seront fournis par l'ACM, et un petit goûter vous sera offert au retour.

Merci de votre participation.



L'ACM – Association culturelle de Mesnil

Stretching AVCL

Les cours de stretching reprendront le jeudi 16 Septembre de 14h15 à 15h15 (*arrivée 10mn avant*) à la salle polyvalente ou l'atelier (selon les dispositions sanitaires et l'emplacement nécessaire).

Etirements, abdos-fessiers et relaxation avec le professeur Françoise JACQUOT.

Deux séances de découvertes vous sont offertes.

Pass sanitaire obligatoire. Règles d'usages : gels, port du masque et distanciations.

Il faut un minimum d'inscription pour que l'activité reprenne.

Tarifs : - adhésion à l'AVCL 18 € par foyer et pour l'année

- activité 3 chèques de 39€ pour un engagement à l'année ou au trimestre 43€ (tarif 2020-2021).

Pour plus de renseignements, s'adresser à Françoise BECARD au 03.20.40.47.45 ou Françoise JACQUOT au 06.83.64.56.76



**Reprise des séances,
dès 3 ans,
le samedi 4 sept, à 9h00**

Au gymnase de Mesnil St Loup

**Nouveau créneau !!!
pour les adultes
Les mardis de 20h à 22h**

Renseignements:

Mme COUTURIER Nathalie

☎ : 06-60-66-67-03

✉ : n-coututier.jsvpo@hotmail.com



COMITÉ
TERRITORIAL



Petit bonnet, grande cause

En 2020, 556.900 petits bonnets ont été tricotés sur toute la France.

Grâce aux tricoteurs et tricoteuses bénévoles, Innocent a reversé 111.380 euros aux Petits Frères des Pauvres en faveur des personnes âgées en difficulté.

Pour en savoir plus : <https://www.metstonbonnet.fr>
<https://www.petitsfreresdespauvres.fr>



Si vous souhaitez participer à cette action en tricotant des petits bonnets ou si vous avez de la laine couleur claire pour aiguilles 3-3,5 ; merci de vous adresser à :

Denise HUGUENOT au 1, Route d'Estissac Tel : 03.25.40.45.76

Exposition

Les élèves de mon cours de peinture, dont notre artiste locale Marie-Claire COURTOIS vous présenteront leur travail lors de leur exposition annuelle qui se déroulera du samedi 04 au dimanche 12 septembre dans la nouvelle salle d'exposition de Villemaur-Sur-Vanne, au 35 grand rue (ancienne école).

Vous y découvrirez les œuvres de 7 artistes aux sensibilités différentes, où se côtoieront pastels, céramiques, huiles et acryliques.

L'exposition sera ouverte les samedis et dimanches de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, ainsi que tous les jours de la semaine de 14h00 à 18h00.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à me joindre au 06.73.91.53.08.

A bientôt !

Nicolas FAVRE

Covoiturage

Recherche co-voiturage pour mes enfants lycéens sur trajet Mesnil - Troyes (secteur Marie de Champagne).

Merci de contacter Nicolas FAVRE au 06.73.91.53.08

**** Prochain infomesnil : mercredi 6 octobre 2021 ****

